



SIVU « Pôle Enfance Jeunesse les Loulou's 0-18 ans »  
Communes de Baratier – Châteauroux les Alpes -Crots – Les Orres – Saint André d’Embrun – Saint Sauveur.

**Règlement Intérieur 2025-2026**

**PAUSE Loulou's aux ORRES**

Le S.I.V.U. « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » accueille les enfants en périscolaire dans le cadre de la Pause Loulou's durant l'année scolaire.

**Périodes de Fonctionnement :**

La Pause Loulou's accueille les enfants de 3 à 12 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant et après l'école, pendant toute l'année scolaire.

**Horaires :**

- **Matin :** Accueil des enfants de 8h00 à 8h50 dans la salle de jeux dans l'école.
- **Soir :**
  - Prise en charge des enfants à 16h30 dans la salle de jeux ou dans la cour de l'école.
  - Accueil dans la salle de jeux ou dans la cour de l'école jusqu'à 18h30.

**Fonctionnement :**

- **Matin (8h00 - 8h50) :**
  - Accueil calme avec accès à des jeux, livres, matériel de dessin et tapis de repos.
  - À 8h50, les enfants rejoignent la cour de l'école et sont pris en charge par l'équipe enseignante. Les maternelles sont accompagnées.
- **Soir (16h30 - 18h30) :**
  - **16h30 - 16h55 :** Goûter (fourni par les parents).
  - **16h55 - 18h30 :** Activités variées et encadrées, temps libre (jeux, lecture) et départ des enfants.

**Capacité d'accueil :**

- **Matin :** 14 enfants (3-12 ans).
- **Soir :** 28 enfants (3-12 ans).

**Réservations et Paiement :**

- Les réservations doivent être effectuées via "Mon espace famille".
- Aucune réservation ne pourra être faite en dehors de cet espace.
- Après 3 absences non signalées, l'enfant pourra être exclu des services du SIVU Les Loulou's.

Le règlement est à effectuer à la fin de chaque mois par :

- Chèque (à l'ordre du "SIVU Les Loulou's"),
- Virement bancaire,
- Carte bancaire via "Mon espace famille".

Tout retard entraînera une majoration forfaitaire de 10 € par quart d'heure entamé et pourra aboutir à l'exclusion de l'enfant sans préavis.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial

TARIF 2024/2025 La pause Loulou's			
Quotient familial	Tarifs matins	Tarifs soirs	
		De 16h30 à 17h30	De 17h30 à 18h30
< 500	1,40 €	1,40 €	1,40 €
500 à 700	1,60 €	1,60 €	1,60 €
700 à 900	1,80 €	1,80 €	1,80 €
> 900	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Supplément 1,00€ par pause pour les inscriptions en retard			

**Création de « mon espace famille » :**

Pour toute création d'un espace famille, les parents doivent envoyer par mail [lesloulous.baratier@orange.fr](mailto:lesloulous.baratier@orange.fr) : Nom, prénom, commune et adresse mail du responsable. Nom prénom, école, classe et date de naissance de l'enfant.

**Assurance et Responsabilité :**

Les parents doivent fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile valable pour l'année en cours.

**Sécurité :**

- Seuls les parents sont autorisés à récupérer leur enfant.
- Une tierce personne majeure peut le faire avec une autorisation écrite des parents.
- Le personnel encadrant ne peut être tenu responsable des objets personnels perdus ou cassés.

**Repas et les Goûters :**

- Les repas et goûters sont à la charge des familles.
- En fonction des activités, un repas ou un goûter peut être proposé et sera notifié

**Contact et Informations :**

- **Bureau du S.I.V.U. :** Salle La Baratonne, Route de Pra Fouran, Baratier.
- **Horaires :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.
- **Téléphone :** 04.92.43.47.78
- **Email :** [lesloulous.baratier@orange.fr](mailto:lesloulous.baratier@orange.fr)
- **Site internet :** [www.lesloulous05.fr](http://www.lesloulous05.fr)

☐.....

**SIVU « Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's 0 – 18 ans » Règlement Vacances scolaires Les Loulou's**

**Engagement des Parents**

Je soussigné(e) .....

Père, Mère de l'enfant : .....

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Fait à ....., le .....

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé").